

## **COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES :**

### **GROUPE DE TRAVAIL DU 6 JUILLET 2020**

### **LE TELETRAVAIL S'INSTALLE A BERCY !**

Ce GT ministériel, deuxième sur le sujet du télétravail, avait pour principal objectif la restitution et l'analyse des résultats de l'enquête menée au mois de juin auprès des salariés des MEF sur leur expérience de télétravail pendant la crise du COVID. Dans l'urgence, les administrations financières ont travaillé pendant la crise sur un système de télétravail non conventionnel mais qui ne saurait être définitif.

Non conclusif, ce GT sera donc suivi à l'automne prochain d'une autre réunion qui commencera à fixer un cadre réglementaire et des modalités plus pérennes sur le télétravail du futur. D'ici là, l'été sera mis à profit par les services de Bercy pour approfondir la question dans ses diverses ramifications.

Présidée par Mylène Orange-Louboutin, cette réunion fut particulièrement pénible à suivre d'un point de vue acoustique pour les participants en audioconférence (son haché et interférences multiples) : preuve, s'il en était besoin, que les outils de travail à distance sont encore loin d'être au point à Bercy !

Le questionnaire d'enquête a été adressé à tous les agents du MEF, par simplification, y compris à ceux qui n'avaient pas été concernés par le télétravail. On a pu noter une forte participation à l'enquête, majoritairement des personnels de catégorie A et A+.

On remarque, au terme de l'enquête, que davantage de femmes que d'hommes ont pratiqué le télétravail durant la période crise, ce qui laisse penser que la problématique de genre n'est pas réglée et que beaucoup de femmes ont probablement un intérêt domestique au télétravail qui ne va pas dans le sens de l'égalité H/F. Le sujet doit donc être appréhendé également sous cet aspect.

Le « dossier télétravail » est devenu subitement très important, car sa mise en œuvre entraînera beaucoup de changements et de remise en cause pour les individus et les collectifs de travail. De toute évidence, on ne pourra plus jamais revenir à la situation précédant la crise. Le télétravail ne se pratiquait quasiment pas au Ministère avant le COVID, encore moins dans les directions à réseau qu'en administration centrale où il existait de manière embryonnaire. Le Ministère admet qu'on part presque de zéro, et qu'on va assister à une évolution culturelle majeure.

L'enquête montre que le télétravail répond à une forte demande et suscite une forte attente chez les agents, qui estiment à 85% que leurs missions sont compatibles avec du télétravail. Majoritairement, les agents qui l'ont testé souhaitent renouveler l'expérience.

Le futur cadre de télétravail devra aussi s'apprécier au regard des évolutions des missions de l'administration et des technologies auxquelles elle pourra avoir accès.

La réflexion estivale jettera les bases des thématiques suivantes :

- 1/ Agents et métiers éligibles – question des applications métiers ;
- 2/ Matériels, postes de travail, lieux possibles de travail (domicile, espaces de co-working, autres) ;
- 3/ Accompagnement, formation (des managers et des télétravailleurs) prévention, santé, droit à la déconnexion ;
- 4/ Cadre réglementaire (octroi du télétravail, jours fixes/flottants, recours en cas de refus...).

Pour l'instant, ces quatre items ne sont que des enveloppes vides, mais on rentrera les éléments à l'intérieur progressivement.

La CFTC salue l'avènement d'une nouvelle ère de travail où ce mode de fonctionnement pourrait devenir la norme au lieu de l'exception. Elle déplore toutefois qu'il faille une crise sanitaire majeure pour que Bercy, le dos au mur, prenne conscience de l'ampleur des enjeux. Plus qu'une évolution, c'est une révolution vers laquelle on s'achemine enfin.

Depuis plus de dix ans, la CFTC appelait de ses vœux l'instauration du télétravail dans les services des MEF dans le cadre de l'accompagnement des restructurations ; une mise en place progressive a fini par apparaître, lente et hésitante, se heurtant à de nombreuses réticences, cependant que les avancées technologiques et les transformations sociétales marchaient plus vite que nous.

Sous la pression des événements, ce qui semblait à l'époque une utopie devient maintenant une nécessité. Le télétravail intelligemment construit devrait répondre aux attentes de très nombreux agents, ainsi qu'aux situations d'urgence telles que celles que nous avons traversées, sans nuire au bon fonctionnement d'une administration subitement devenue moderne.

**PRESSE CFTC : CONTACT**

Mail : [federation.cftcfinances@gmail.com](mailto:federation.cftcfinances@gmail.com)